

La préposition *de* dans les constructions binominales françaises : analyse et interprétation sémantique

SALAH BRAHIM Abderrahmane * 1

Université Hassiba BENBOUALI de Chlef

Faculté des sciences du la nature et de la vie

a.salahbrahim@univ-chlef.dz

Soumission : 02/04/2026

Acceptation : 22/05/2026

Publication : 01/06/2026

Résumé:

La préposition *de* occupe une place centrale dans la structuration syntaxico-sémantique de la langue française. Sa polyvalence, liée à une forte productivité combinatoire, engendre des ambiguïtés interprétatives souvent complexes pour l'apprenant et le linguiste. Cet article se propose d'examiner les valeurs prototypiques et les relations sémantiques véhiculées par *de* dans les constructions binominales, à partir des classifications établies par Bartning (1993), Berretti (1996) et Kupferman (2004). L'analyse met en évidence trois grandes familles de relations — Possession, Origine et Partie/Tout — susceptibles de s'étendre à des interprétations discursives et encyclopédiques. À travers une synthèse théorique rigoureuse, cette étude met en évidence la richesse fonctionnelle de *de* et souligne la nécessité de prendre en

* Auteur correspondant.

compte la dynamique contextuelle dans toute approche didactique et linguistique de cette préposition.

Mots clés : Préposition de ; relations sémantiques ; ambiguïté ; constructions binominales ; langue française.

The preposition *de* in French binominal constructions: semantic analysis and interpretation

Abstract:

The French preposition *de* plays a central role in the syntactic and semantic structuring of the language. Its high combinatory productivity leads to interpretative ambiguities that challenge both learners and linguists. This article examines the prototypical values and semantic relations conveyed by *de* in binominal constructions, drawing on the classifications proposed by Bartning (1993), Berretti (1996), and Kupferman (2004). The analysis identifies three main semantic families — Possession, Origin, and Part/Whole — which can extend to discursive and encyclopedic interpretations. Through a rigorous theoretical synthesis, this study highlights the functional richness of *de* and emphasizes the importance of contextual dynamics in linguistic and didactic approaches to prepositional meaning.

Key words: preposition *de*; semantic relations; ambiguity; binominal constructions; french language.

1- Introduction :

Préposition, qu'est-ce que c'est ? Pour déterminer la signification de ce terme, qui forme une classe grammaticale à part entière, il faudrait mieux

remonter à son étymologie. L'origine du terme *préposition* est latine. Il est né d'un transfert linguistique : *préposition* est un emprunt au latin classique *prae-positio* qui, selon le dictionnaire GAFFIOT (2000), peut être analysé ainsi : *Positio* désigne action de mettre en place de planter, position situation place et *Prae* qui peut être utilisé comme adverbe ou préposition. *Prae-positio* signifie action de préposer, placer en avant ou mettre en tête. Il suffit d'observer plusieurs définitions de la préposition proposées par les dictionnaires et les grammairiens pour constater qu'elles ne se ressemblent pas littéralement. Prenons les deux exemples suivants :

LEXIS (2014) « Mot invariable qui joint deux autres mots en établissant un rapport de dépendance entre eux ».

FRANCKEL & al, (2017 : 13) « Nous [auteurs] la définissons comme un mot *relateur* établissant un rapport entre deux termes X et Y »

Mais la quasi-totalité des définitions, pour ne pas dire toutes, part du même principe à savoir établit un lien de subordination entre des mots.

Jusqu'à présent, les prépositions ont fait l'objet de maintes études descriptives voire analytiques. Dans notre étude, qui est formulée de façon très concise, nous nous contentons de décrire les principaux emplois de la préposition *de*. Le choix de cette préposition n'est pas aléatoire. Il découle de deux raisons essentielles. Primo, de la place qu'elle occupe dans la fréquence des mots dans le français usuel ou fondamental en particulier. Elle vient en tête de liste des prépositions utilisées. Berretti Jany (1996 : 221-230) note que « la liste des fréquences des mots du français courant place DE en troisième position, après les formes du verbe être et celles du verbe avoir. ». Secundo, ce choix s'est porté sur la préposition *de* qui est, non seulement fort fréquente et polyvalente, mais aussi parce qu'elle pose habituellement

beaucoup plus de problèmes pour identifier ses valeurs sémantiques dus à son caractère polysémique. Nous proposerons, dans la première section, une description notionnelle, syntaxique voire morphologique de la préposition *de*. Les principales interprétations des sections binominales complexes en *de* seront le sujet de la deuxième section. Cette dernière sera suivie des différents types de relations prototypiques exprimés par le syntagme binominal en *de* avant de terminer par les interrelations de sens entre ces différentes relations prototypiques.

Comment la préposition *de* structure-t-elle les relations sémantiques entre noms dans le français contemporain ? Tout au long de notre travail, notre intention se focalise sur la réponse à cette problématique.

2- La préposition *de*.

La préposition *de* est, selon le Grand Robert (2005), « un mot invariable qui sert à établir des rapports variés entre deux mots ou groupes de mots ».

Morphologiquement parlant, la préposition *de* peut prendre différentes formes. Ceci dépend de la place qu'elle occupe au sein de la phrase et surtout des syntagmes qu'elle subordonne. Elle s'adapte avec les éléments qu'elle précède en prenant diverses morphologies à savoir : *de* forme initiale, *du* quand *de* est suivi de l'article *le*, *d* quand on élide la voyelle finale *e* de la préposition *de* devant un nom qui commence par une voyelle ou un *h* muet ou une épithète et des par contraction avec l'article *les*. La préposition *de* suivie des déterminants numériques à savoir *huit*, *onze* et *un*, *une* ne s'élide pas prenons comme exemple :

Une somme de huit dinars.

Une équipe de onze joueurs.

Personne ne pourrait nier que *de* est une préposition couramment omniprésente en français. Selon Lucien KUPFERMAN (2004 : 7), elle pourrait représenter toute seule 50 % environ de l'usage général des prépositions (2004, 7). Berretti Jany (1996 : 221-230) estime que « ce D(E) est donc bien un maître mot du français moderne ». Décrire les effets de sens qu'elle produit, selon le contexte dans lequel elle s'inscrit, semble trop complexe voire difficile. Cependant, ceci ne fait qu'attirer la curiosité des linguistes.

Pour réaliser notre étude, nous allons puiser dans les travaux de BARTNING Inge en particulier sur la préposition *de*. Nous focalisons notre attention sur la description des emplois essentiellement prototypiques de la préposition *de* reliant deux noms. Cette description est, à vrai dire, une démarche analytique d'ordre sémantique.

3- Les interprétations du syntagme binominal en *de*.

De manière générale, il n'est pas toujours aisé d'identifier avec précision la valeur sémantique des prépositions (MELIS, 2004 : 45). En dehors du contexte la préposition ne peut se laisser interpréter que de façon polysémique. De n'échappe pas à ce sort. C'est la raison pour laquelle Inge Bartning dans son article intitulé *La préposition de et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes* essaie d'identifier les fonctions de la préposition *de* dans des syntagmes nominaux structurés tel Det N1 +de + Det N2 où N1 est identifiable par N2 comme N2 peut être repéré par N1. Cette démarche semble logique et pratique car *de* une fois isolé du contexte ne devient plus interprétable.

Pour Inge BARTNING (1993 : 163-192), les descriptions sémantiques du syntagme binominal relié par la préposition *de* peuvent être si variées. Il classe, selon sa propre hypothèse, les interprétations des structures N1 + de + N2 en trois catégories principales.

D'abord, les interprétations discursives où l'énoncé ou le discours dans lequel est utilisé le syntagme nominal complexe en *de* intervient de manière directe sur la compréhension de la relation exprimée par *de*. Examinons l'exemple suivant :

La jeune fille des livres. (BARTNING, 1993 : 163-192)

N1 N2

Il est quasiment impossible de se prononcer sur la valeur exprimée par le syntagme nominal complexe. Le contexte dans lequel est produit *la jeune fille des livres* devient plus qu'indispensable pour pouvoir lui attribuer une qualification sémantique. En remplaçant ce syntagme binominal dans son discours à savoir

Elle, l'enfant, elle est fardée ; habillée comme la jeune fille des livres : de robe en soie indigène d'un blanc jauni [...]. (DURAS, L'Amant II dans BARTNING, 1993 : 163-192)

la question devient traitable et beaucoup moins délicate.

Puis, les interprétations pragmatiques ou encyclopédiques où la perception du syntagme nominal complexe en *de* exige de prendre en considérations non pas seulement le contexte linguistique : énoncé ou discours mais certains paramètres extralinguistiques voire encyclopédiques. Prenons

Les paroles du chanteur ⇔ chanson, discours, propos

difficile de préciser s'il s'agit des paroles d'une pièce de vers qui se chante ou des simples propos tenus par le chanteur dans un discours devant un certain public. C'est pour quoi, il faut faire appel au contexte extralinguistique pour comprendre de quelles *paroles* il est question.

Ces deux catégories d'interprétations sont, toujours selon BARTNING, occasionnelles et moins stables. Elles présentent des cas non prototypiques liés aux conditions contextuelles

Enfin, les interprétations prototypiques, BARTNING explique qu'elles sont stables. C'est la catégorie d'interprétations qui reposent sur les traits sémantiques propres aux N1 + de + N2 sans passer par les paramètres contextuels ou extralinguistiques. Dire

La sagesse de Jean.

ou

Tout le monde connaît la sagesse de Jean.

ne laisse aucun doute qu'il est question d'un trait caractéristique moral de Jean pour dire tout simplement à titre d'exemple que *Jean* est sage .

4- Les interprétations prototypiques.

Dans son étude sur les relations prototypique de la préposition *de* joignant deux noms (syntagmes nominaux complexes en *de*), Inge Bartning (1993 : 163-192) se montre inspiré des travaux de J.R Taylor et de F. Durieux. Ces deux grammairiens fournissent un modèle d'analyse du génitif¹ anglais sous un angle cognitif. Dans ce modèle², le concept de la possession est perçu

comme un prototype d'une composition complexe qui révèle souvent une valeur de dépendance ou d'appartenance.

Selon Inge Bartning (1993 : 163-192), les relations prototypiques de *de* peuvent s'analyser en plusieurs types :

4.1 Les relations possessives.

Sans tenir compte des détails, le syntagme binominal complexe en *de* véhicule une relation possessive. Les N1 sont les noms têtes aptes à exprimer plusieurs relations autrement dit multirelationnels. Ce syntagme renvoie à des interprétations possessives synonymes de deux paraphrases : primo, *disposer de, être le propriétaire de* ou *posséder* secundo, *avoir à sa disposition*. BARTNING (1993 : 163-192) rappelle que le rapport de possession tel qu'il le développe rejoint de manière très compatible le prototype de possession de Taylor :

Le N2 est le possesseur. Il est humain. Le N1 est l'objet spécifique concret possédé auquel le possesseur a les droits exclusifs à y accéder. Observons les exemples suivants :

La ferme de Manon est ouverte.

N1 N2

Je suis devant la boutique de Michael.

N1 N2

Je vois que le cartable du professeur est très lourd.

N1 N2

Selon la conception de BARTNING, *la ferme, la boutique, le cartable* et bien d'autres noms peuvent être utilisés comme des signes linguistiques qui renvoient à des objets concrets du monde réel c'est-à-dire des objets typiquement possédés par des êtres humains comme *Manon, Michael* et *professeur*. L'interprétation prototypique de possession, dans ce type de syntagmes binominaux en *de*, se lit de manière pure et simple qu'elle rend présence du contexte linguistique facultatif. Les structures *la ferme de Manon, la boutique de Michael* et *le cartable du professeur* indiquent qu'il s'agit des objets possédés par de personnes de façon favorisée et sans avoir besoin de recourir aux paramètres contextuels linguistiques ou extralinguistiques. Bartning (1993 : 163-192) souligne que la seconde interprétation correspondant à *avoir à sa disposition* ressemble relativement au rapport prototype de possession par exemple

Elle regarde la chambre du locataire.

N1

N2

il n'est pas difficile de constater que le possesseur est humain *le locataire* qui a accès exclusif non absolu à l'objet concret de la possession *la chambre*. Même si le possesseur n'est pas propriétaire, mais il exploite suffisamment *la chambre* mise à sa disposition au nom d'un contrat ou d'un accord entre le locataire et le propriétaire pour une durée quelconque.

4.2 La relation Partie/Tout.

Le deuxième rapport prototypique qui peut être évoqué par un syntagme binominal constitué de deux noms liés par *de* (N1 de N2) est un rapport que Bartning (1993 : 163-192) nomme la relation Partie/Tout. N1 et N2 sont des noms unirelationnels et mutirelationnels. Dans ce type de relation prototypique, N1 est le nom tête qui renvoie à l'une des parties

entrant dans la composition du N2 qui incarne le *tout* des *parties* liées. Le référent du N2 est le corps d'une personne tandis que N1 évoque une partie de son corps tel :

Les jambes du soldat sont blessées

Les yeux de Karine.

N1

N2

(Partie du corps)

(Tout/Personne)

L' exemple typique du corps humain avec toutes ses parties est, selon BARTNING (1993 : 163-192), le cas le plus évident qui illustre la relation prototypique Partie/Tout.

4.3 La relation locative.

D'après BARTNING (1993 : 163-192) la relation locative est l'interprétation attribuée au syntagme binominal en *de* où le N1 est généralement multirelationnel à condition qu'il soit localisable de façon évidente. C'est N2 qui doit fournir des traits locatifs au N1. Ce dernier peut facilement être localisé grâce à N2 qui renvoie à un lieu : noms propres comme nom de ville, régions ou de pays, noms communs tels capitale, boulevard, etc.

La bibliothèque du l'université est à deux minutes.

N1

N2

Vous ignorez que les habitants de Lisbonne sont dits lisbonnins, lisboètes ou lisbonnais ?

N1

N2

Les N1 *la bibliothèque* et *les habitants* sont localisables respectivement grâce aux N2 *l'université* et *Lisbonne* qui renvoient à des lieux.

Même si plusieurs linguistes estiment que les relations locative et possessive sont intimement liées, Bartning (1993 : 163-192) affirme que cette liaison n'est pas parfaite.

4.4 La relation exprimant le sens de Source/ Création/ Agent.

En ce qui concerne ce type de relation, Inge BARTNING (1993 : 163-192) fait la distinction trois versions: les relations Source, Création et Agent. Ces relations ont un point en commun : elles joignent chaque spécificité à son origine, à sa racine ou à sa source. Cette relation de sens regroupe trois variations.

4.4.1 La relation Source :

Le N1 est un nom unirelationnels qui renvoie à une origine. Dans cette variance le N2 se présente comme la source de laquelle découle le référent du N1. Le syntagme binominal en *de*, interprété relation de Source, établit des liens de source et de référence que BARTNING paraphrase « N1 originaire de N2 ».

L'opinion de Max est raisonnable.

N1 N2

Pierre ignore la nationalité du suspect.

N1 N2

D'après ces exemples les N2 *Max* et *suspect* évoquent des êtres humains. Selon BARTNING le N2 peut évoquer des personnes indirectement ou par métonymie :

Les efforts de l'administration sont insuffisants.

N1 N2

En réalité *l'administration*, ayant référent non humain, n'est qu'un ensemble de services. Elle est représentée par une ou plusieurs personnes qui Mettent en usage une certaine autorité au nom de cette administration. Et c'est à eux que renvoie par métonymie le N2.

4.4.2 Création :

C'est la variance qui est relative aux interprétations agentives. BARTNING souligne que le cas prototypique dénotant une relation agentive est construit d'un nom tête N1 qui renvoie à un produit ou une création, alors que le N2 évoque le créateur ou le producteur de N1.

Les Fables de Lafontaine a été republié.

N1 N2

Les Fables de Lafontaine s'explique ainsi : *Lafontaine* (N2), qui est le créateur, a produit une œuvre (produit) intitulé *Les fables* (N2).

4.4.3 Agent :

La troisième variation est liée aux interprétations subjectives. La structure binominale en *de* fonctionne ainsi : N1est un nom issu d'une nominalisation à base verbale tandis que N2 est le nom qui se comporte comme le sujet du verbe transformé en nom en N1.

La réaction de la victime est sage.

N1 N2

La victime réagit sagement.

Sujet Verbe

La relation Origine entre les deux noms N1 et N2 se concrétise par le fait que N2 joue le rôle de l'agent (sujet) originaire de N1 exprimant l'action accomplie ou prête à être accomplie. Dans cet exemple

La rentrée du soldat est un miracle.

Le *soldat* est le sujet qui accomplit l'action de *rentrer*. Ce dernier se transforme en *rentrée* grâce au procédé de la nominalisation. Nous pouvons dire

Le soldat rentre.

4.5 La relation attributive.

BARTNING la classe parmi les relations subjectives. Le syntagme binominal complexe en *de* exprime un rapport attributif quand le nom N2 renvoie à une personne et le nom tête N1 dénote une spécificité humaine c'est-à-dire attribuer, au propriétaire étant une personne, un trait caractéristique propre aux humains.

On voit bien la candeur *de* sa femme.

N1

N2

Propriétaire

Attribut

Nous constatons dans cet exemple que la construction *la candeur de sa femme* dénote un attribut : *candeur* et revoie à la propriétaire *sa femme*. Pour clarifier cette relation attributive, le syntagme binominal devient :

On voit bien que sa femme *est* candide.

candeur se transforme en adjectif attribut et l'auxiliaire prend la place de la préposition *de*.

4.6 La relation objective.

Dans la phrase,

Il réagit contre la transgression du règlement,

N1

N2

le syntagme binominal *la transgression du règlement* exprime un cas prototypique que BARTNING qualifie d'objectif. Il l'explique ainsi : dans une telle combinaison nominale complexe en *de*, N1 est mot substantivé exerçant une influence centrée sur le N2. Ce dernier est généralement un objet qui peut être de nature différente à savoir morale ou matérielle. Reformuler cette combinaison binominale peut donner lieu à une illustration meilleure sur la relation objective :

Le règlement est la transgressé

La voie passive montre que *le règlement* subit l'action de *la transgression*.

4.7 La relation temporelle.

La dernière relation prototypique entre les N1 et N2 liées par *de* est la relation temporelle. Selon BARTNING, pour que la combinaison N1 *de* N2 dénote une relation temporelle le N2 doit évoquer une dimension de temps. Le rôle de N2 est capital pour déterminer le rapport de temps. Le N1 se présente comme une sorte d'évènement ou d'activité.

*Il prépare la fête de ce soir. /Il prépare la fête ? Quelle fête ?
Celle de ce soir.*

ou

Quand est-ce qu'elle va avoir lieu ? *Ce soir*.

5- Les interrelations de sens entre les relations prototypiques.

Après avoir énuméré les relations prototypiques de la combinaison nominale *Dét N1* de *Dét N2*, I. Bartning passe les analyses mais cette fois-ci pour démontrer à quel point les interprétations prototypiques de *de*, exposées plus haut, sont liées. Inge Bartning (1993 : 163-192) considère que toutes ces relations prototypiques peuvent être distribuées sur trois types capitaux : premièrement la Possession, deuxièmement l'Origine, troisièmement la relation Partie/Tout. Il estime que ces trois types d'interprétations de *de* partagent certains traits comme ils peuvent diverger sur certains d'autres. D'abord, la Possession et la Partie/Tout convergent vers deux traits à savoir un trait spatial : l'objet de la possession est à proximité du possesseur et un trait temporel : elles instaurent la notion de durée (la possession est permanente). Cependant, une certaine distinction s'impose : les *parties* sont liées au *tout* de manière inséparable (*le front du garçon*) tandis que l'objet de la possession peut être considéré isolément du possesseur (*la maison du jardinier*). La relation Partie/Tout partage avec l'Origine cette propriété distinctive.

Selon BARTNING toujours, ce trait distinguant la Partie/Tout de la relation possession semble être partagé avec la relation Origine. Il est important de rappeler que cette dernière amalgame maints cas entre lesquelles peut s'établir un lien de résultat d'une origine :

Exemples :

L'opinion de Pierre. (*L'opinion* est le résultat de l'origine morale *Pierre*).

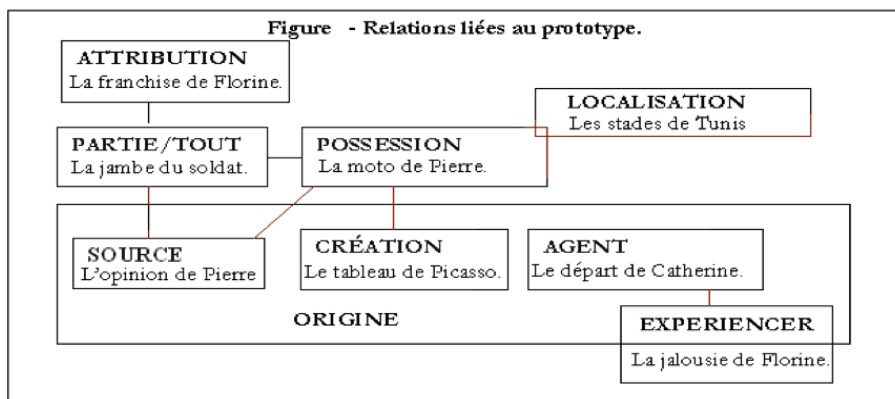
La voix de Pierre. (*La voix* est le résultat de l'origine physique *Pierre*).

Le tableau de Picasso. (*Le tableau est le résultat de l'origine Picasso*).

Le départ de Catherine. (*Le départ est le résultat de l'origine Catherine*).

I.Bartning affirme que les relations Origine et Partie/Tout s'assemblent et se ressemblent car les parties dépendent du tout tout comme les résultats qui découlent de leurs origines. De plus, la relation Possession accorde au possesseur des droits exclusifs sur l'objet possédé par contre le créateur est le possesseur naturel de l'objet créé.

BARTNING (1993 : 163-192), en s'inspirant des travaux de Durieux, fournit ci-dessous une représentation pour illustrer les interrelations entretenues par les trois types primordiaux de la préposition *de*.



Source : BARTNING (1993)

Cette représentation montre explicitement que la relation Agent n'établit aucune relation directe avec les relations Possession et la Partie/Tout. Inge BARTNING justifie cette absence par sa caractéristique abstraite qui ne permet pas de percevoir des liens entre les deux. Par contre,

dans les relations Possession et Partie/Tout, l'objet de la possession est moins abstrait ou plutôt concret *la jambe, la moto*.

Quant à la relation Attributive la situation est tout à fait différente, car elle partage un lien de parenté avec la Partie / Tout et la Possession : l'attribut est inséparablement lié au possesseur *la franchise de Florine*. Tout comme la relation locative qui partage un lien commun avec la relation Possession. Dans le syntagme binominal *les stades de Tunis*, le nom N2 (Tunis) est un substantif à valeur locative. Ce dernier joue un rôle décisif afin de déterminer le lieu du nom N1 *les stades*. Sans aucun doute, la nature du nom N2 est primordiale dans l'interprétation locative de ce syntagme binominal. Ses, le déterminant possessif pluriel, peut mettre en évidence cette parenté : *les stades de Tunis*. / Ses stades. Le substantif N2 Tunis démontre comment il renonce sa valeur locative et la remplacer par la valeur possessive.

En continuant à puisant dans les études de Durieux, BARTNING lui emprunte cette fois-ci une autre relation à savoir Expriencer. Cette relation, qui se situe dans le champ de l'Origine, est exprimée par un substantif N1 ayant des propriétés affectives par exemple *la jalousie de Florine*. N1 est habituellement dérivé nom déverbal exprimant une action *jalouser* alors que N2 représente le sujet de cette action *Florine jalouse Paul*. La relation qui fonctionne de la même manière que la relation Expriencer est bien la relation Agent.

6- Conclusion

La préposition *de* employée dans des séquences binominales complexes peut donner lieu à plusieurs types d'interprétations à savoir prototypiques, discursives et encyclopédiques. Sur le plan syntaxique, *de* fonctionne comme un simple élément qui permet de joindre deux mots en

établissant un rapport de dépendance entre eux. Sur le plan sémantique, la préposition *de* ne conditionne pas cette relation quoiqu'elle la génère. Toutefois, cette relation n'est indentifiable qu'à la lumière des noms N1 et N2, le contexte linguistique ou extralinguistique. BARTNING affirme que les trois types d'interprétations prototypiques à savoir Attribution, Partie/Tout, Localisation, Origine, Agent et Expriencer forment un réseau complexe de relations réunies autour de la relation Possession. Elle présente la relation Possession tel le centre des relations prototypiques.

En réalité, tenter de modéliser les différents emplois de la préposition *de* est, jusqu'à présent, loin d'être acquis, car elle est l'une des prépositions les plus compliquées : cette complication provient de sa omniprésence dans le français oral ou écrit et de ses effets de sens très variés qu'elle produit grâce aux différents contextes sans compter le locutions prépositives.

7- Bibliographie

- 1- Bartning Inge (1993), « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », dans Berthonneau A.-M. et Cadiot P., *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Presses Universitaires de Lille, Lille, *lexique* 11 pp. 163-192.
- 2- Berretti Jany (1996), « De, souverain du français », dans *Faits de langues*, n° 7, mars, pp. 221-230, site web : http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1996_num_4_7_1099 (consulté le 15/09/2020).
- 3- Cadiot Pierre (1993), « À entre deux noms : vers la composition nominale », dans Berthonneau A.-M. et Cadiot P., *Les prépositions : méthodes d'analyse*, Lille : Presses Universitaires de Lille, Lille, pp. 163-192.
- 4- Dubois Jean et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Montréal.
- 5- Franckel Jean-Jacques et al. (2017), *Prépositions et rection verbale : étude des prépositions « avec, contre, en, par, parmi, pour »*, Peter Lang, Bruxelles.

- 6- Grevisse Maurice et Goosse André (1993), *Le bon usage de la grammaire française*, Duculot, Paris et Louvain-la-Neuve.
- 7- Kupferman Lucien (2004), *Le mot « de » : domaines prépositionnels et domaines quantitatifs*, Duculot, Louvain.
- 8- Le Grand Gaffiot (2000), *Dictionnaire latin-français*, Hachette, Paris.
- 9- Le Grand Robert (2005), *Dictionnaire de la langue française* [CD-ROM].
- 10- Mélis Ludo (2003), *La préposition en français*, Ophrys, France.

8- Les renvois :

¹ Génitif veut dire selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences de langage*, « un cas exprimant dans un syntagme nominal une relation de possession. Dans *le livre de Pierre*, *Pierre* est au génitif ».

2 En tentant de traduisant le texte anglais de Taylor, Inge Bartning 1993 : 163-192) obtient les propriétés de la relation possessives ainsi :

a- Le possesseur est un être humain spécifique. b- Le possédé est un objet concret. c- Le possesseur a des droits exclusifs sur le l'objet de la possession d- Les droits de possession sur l'objet possédé sont donnés au possesseur sous forme spécifique d'un héritage, d'un achat, d'un cadeau, etc. e- La relation de possession est à long terme. f- Le possesseur est localisé dans la proximité de cet objet qui l'accompagne régulièrement.